



LA CLÉ DE RÉUSSITE

DE NOTRE ACTION ET DE NOTRE INTERVENTION RELÈVE D'UN POSITIONNEMENT CLAIR DE CHAQUE ACTEUR AU BÉNÉFICE DE LA PRISE EN CHARGE DE L'ENFANT

SAFRAM 06 propose des modalités d'accompagnement renforcées de mineurs accueillis chez un assistant familial sur l'ensemble du département des Alpes-Maritimes. Il assure une médiatisation des relations familiales au sein de son «espace-rencontre».

L'équipe pluridisciplinaire propose un encadrement personnalisé, et le service dispose d'une permanence 24h/24 et 7j/7. SAFRAM 06 intervient au domicile des parents des enfants accompagnés, au domicile des assistants familiaux. Il n'y a pas de contre-indication à l'accueil de public, le service intervient auprès de toute situation mandatée par le Conseil Départemental.

Notre action s'inscrit dans le respect des lois 2002-2, 2007 et 2016

IMPLANTATION DU SERVICE



TRANSPORTS

TRAIN

- Gare SNCF de Cagnes-sur-Mer
- Gare SNCF du Cros-de-Cagnes

BUS - ARRÊT LA BÉGUDE

- Lignes départementales 200, 400 et 500
- Ligne 94

DIRECTION DU SERVICE SAFRAM 06

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE :

- **Lundi, mardi, jeudi et vendredi :**
9h - 12h30 / 13h30 - 17h
- **Mercredi :** 9h - 12h30 / 13h30 - 19h
- **Samedi :** 9h - 12h30 / 13h30 - 18h

DIRECTION DU SERVICE

1 avenue des Chênes 06800 Cagnes-sur-Mer
Tél. 04 92 09 01 95 - Fax 04 92 09 05 38
safram06@montjoye.org
www.montjoye.org



PÔLE
DES ENFANTS CONFIÉS



SAFRAM 06

SERVICE D'ACCUEIL
FAMILIAL RENFORCÉ
ET D'ACCOMPAGNEMENT
MÉDIATISÉ DES
ALPES-MARITIMES

DIRECTION DU SERVICE

1 avenue des Chênes
06800 Cagnes-sur-Mer

Tél. 04 92 09 01 95
Fax 04 92 09 05 38

safram06@montjoye.org
www.montjoye.org

SAFRAM 06

Ce service propose un accompagnement et un soutien du placement familial pour 90 enfants de 0 à 18 ans confiés par voie judiciaire ou administrative, accueillis par des assistants familiaux employés par le Conseil Départemental ; domiciliés sur l'ensemble du territoire des Alpes-Maritimes.

- **Soutien** à la fonction parentale
- **Médiatisation des relations** parent(s)/enfant(s)
- **Tiers médiateur** pour l'enfant entre assistant familial et parents
- **Soutien à l'assistant familial** dans la prise en charge quotidienne de l'enfant

L'équipe pluridisciplinaire du service

Placée sous la direction du Pôle des Enfants Confiés, l'équipe est organisée en deux secteurs géographiques d'interventions, le **secteur EST** et le **secteur OUEST**. Ils sont composés chacun :

- D'un **chef de service**
- D'un **psychologue**
- De **quatre éducateurs spécialisés**

Ainsi que d'un secrétariat commun aux deux secteurs.

Le dispositif est complété par un « espace-rencontre » favorisant des temps forts pour accompagner des relations.



NOTRE ACTION EN 3 AXES

Nos missions en faveur de **l'enfant**

- **Garantir la protection de l'enfant**
- Accompagner l'enfant dans la **situation de placement**
- **Évaluer le quotidien de l'enfant**
- **Favoriser le maintien et/ou la restauration du lien** avec tous les membres de sa famille naturelle (parents, fratrie, famille élargie)
- **Travailler les notions** d'appartenance, de filiation, de conflit de loyauté
- **Orienter l'enfant** selon la nécessité dans les réseaux partenaires (médicaux, médicaux-sociaux)

L'ADMISSION



SAFRAM 06 est mandaté par le RTPE dès lors qu'est repérée par l'équipe répondante MSD une situation de placement nécessitant un étayage renforcé afin de sécuriser et/ou pérenniser la prise en charge de l'enfant.

Afin d'orienter une situation, il convient de nous transmettre :

Nos missions en faveur de **la famille**

- **Accompagner les parents dans leurs droits** octroyés par le Magistrat (visites médiatisées, sorties encadrées ...)
- Accompagner les parents à **l'exercice de la fonction parentale**
- **Évaluer et préparer les conditions d'accueil** de l'enfant
- **Favoriser l'engagement** des parents dans les différents suivis de leur enfant (scolarité, activités extra-scolaires, suivi psychologique...).

Nos missions en faveur de **la famille d'accueil**

- **Accompagner et soutenir la famille d'accueil**
- **Évaluer la dynamique familiale** de la famille d'accueil
- **Repérer les éventuelles difficultés** avec l'enfant
- **Prévenir les signes éventuels de rupture de la famille d'accueil** dans la prise en charge (préconisation de relais...)
- **Apporter des éléments de compréhension** en lien avec des problématiques rencontrées dans le cadre de l'accueil d'un enfant

- Une évaluation sociale
- Le projet enfant/famille
- Le mandat de mise en œuvre d'un an minimum
- L'ordonnance de placement
- Les objectifs d'intervention sollicités